

# Repères IREM

La revue des instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques

Besançon, le 02 avril 2019

Yves DUCEL,  
Responsable du comité

## Comité de lecture de *Repères IREM* Appel à candidature pour remplacer un membre sortant

*Le comité souhaite recruter un(e) enseignant(e) en poste dans un collège*

**Renseignements** : Contacter Yves Ducel, responsable du comité ([reperes-irem@univ-irem.fr](mailto:reperes-irem@univ-irem.fr) ou [yves.ducel@univ-fcomte.fr](mailto:yves.ducel@univ-fcomte.fr)), ou tout autre membre du comité. Consulter la rubrique "REPÈRES" du portail du réseau des IREM (<http://www.univ-irem.fr/>)

**Dossier de candidature** : Exprimer son intention (lettre accompagnée d'un bref CV) d'être membre du comité *Repères IREM* auprès de la directrice ou du directeur de l'IREM de son académie d'exercice, pour transmettre la candidature à Yves Ducel avant le 30 mai 2019 dernier délai (adresse électronique : [reperes-irem@univ-irem.fr](mailto:reperes-irem@univ-irem.fr) ou [yves.ducel@univ-fcomte.fr](mailto:yves.ducel@univ-fcomte.fr)). Un(e) directeur(trice) d'IREM peut transmettre plusieurs candidatures issues de son académie.

**Désignation** : Choix effectué parmi les candidats par les membres du comité lors de la séance du 15 juin 2019, avec prise de fonction à la séance suivante du comité prévue en septembre 2019.

**Composition du comité** : Le comité de lecture de *Repères IREM* est composé de 12 membres. Les problématiques d'enseignement à représenter au sein du comité de lecture sont celles qui relèvent de l'école élémentaire, du collège, du lycée (enseignement général, technique, professionnel), de l'enseignement supérieur et de la formation des maîtres.

**Profil recherché** : Le comité de lecture souhaite **recruter un(e) enseignant(e) en poste effectif dans un collège**.

**Conditions et contraintes** : Être en activité. Être animateur(trice) ou impliqué(e) dans les activités d'un IREM ou du réseau des IREM. Être sensibilisé(e) à la relecture et/ou l'écriture d'articles, de brochures.

Être disponible pour pouvoir se libérer 4 samedis par an, de 10h à 17h principalement sur Paris (mars, juin, septembre et décembre) et lire en moyenne 6 articles d'une vingtaine de pages pour chaque séance du comité.

Consulter régulièrement sa messagerie électronique.